

Réunion mensuelle ordinaire du lundi 25 février 2019 a été reportée au mardi 26 février 2019, pour être ensuite reportée au mercredi 27 février 2019 pour être finalement annulée à cause des mauvaises conditions météorologiques.

Une réunion extraordinaire est prévue le vendredi 1^{er} mars 2019 à 18:30.

AVIS PUBLIC

**PLAN MUNICIPAL DE
SAINTE-MARIE-SAINT-RAPHAËL**

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le village de Sainte-Marie-Saint-Raphaël a l'intention de modifier son plan municipal en agrandissant une partie du secteur d'affectation M (mixte) à même un secteur d'affectation CH (chalet). Les lots concernés sont situés au 1132, boulevard de la Mer et portent les numéros d'identification (NID) 20692364, 20585048 et une partie du lot 20717302 (voir carte). Le but de cette modification est de permettre l'agrandissement d'un bâtiment accessoire et d'ajouter des dispositions pour encadrer cet usage à l'intérieur d'une proposition particulière assujettie aux termes et conditions retrouvés à l'arrêté de zonage.

Une réunion pour informer le public sur la modification proposée aura lieu le 25 février 2019 à 19h30 à la salle Conrad-Godin de l'édifice municipal de Sainte-Marie-Saint-Raphaël, 1541, boulevard de la Mer.

Les personnes intéressées peuvent assister à la réunion pour demander des renseignements ou faire des commentaires sur le changement proposé. Le conseil acceptera et considérera les objections ou commentaires reçus par écrit au plus tard le 27 mars 2019 à 16h30. Toutes objections ou commentaires écrits peuvent être adressés au secrétaire municipal au 1541, boulevard de la Mer, Sainte-Marie-Saint-Raphaël, N.-B., E8T 1P5.



La carte de zonage illustre le secteur concerné par la modification. Elle montre le boulevard de la Mer et la rue Bellevue. Les zones d'affectation M (mixte) sont indiquées en orange et les zones CH (chalet) en jaune. Des numéros de lots (NID) sont également indiqués sur la carte.